

# A la Société de tir, patience et concentration sont maîtres mots

**Laon.** Septembre marque pour beaucoup la reprise des activités. Pour d'autres, c'est le temps des bonnes résolutions. Plus de sports, moins d'écrans et si on se lançait dans le tir sportif ? On a testé pour vous en poussant la porte de la Société de tir de Laon.

Marie-Pierre Duval

mpduval@lunion.fr

**E**n cette période de rentrée, alors que les bonnes résolutions n'ont pas encore été jetées au panier, la rédaction de L'union a décidé de s'essayer au tir sportif. Pour cela, à Laon, une seule solution : se rapprocher de la Société de tir, l'une des plus vieilles associations de la ville. Si elle fait partie de ces associations qui ne font pas beaucoup de bruit, elle peut se féliciter d'accueillir plus de 300 licenciés trois jours par semaine, beaucoup d'hommes, quelques femmes et des enfants.

En ce dimanche matin, le parking affiche presque complet. Le président, Christophe Pachura jongle entre les renouvellements de licence et l'accueil des nouveaux. Ici, un premier essai ne se fait pas sans un minimum de précautions. Première étape, il faut présenter sa carte d'identité. « Chaque personne souhaitant s'inscrire, même pour un simple essai doit faire l'objet d'une vérification », précise le président. En clair, Christophe Pachura interroge le fichier national des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes (Finiaada). « Si la personne est inscrite sur ce fichier, je reçois une alerte qui m'interdit de la laisser accéder aux stands de tir et de prendre une licence. » Dans le cas où une condamnation intervient après la prise de licence, la société

de tir est immédiatement informée. Les formalités administratives réglées, le visiteur se voit attribuer un numéro valable pour la journée. Les choses sérieuses peuvent commencer, sous la houlette, cette fois de François Pachura, le père de Christophe. La séance commence par quelques rappels. « Il existe deux sortes d'arme, les armes à feu, celles qui font « pan », note-t-il en souriant. Et les armes à air comprimé. »

« Le tir, c'est une histoire de patience »

François Pachura

C'est avec cette dernière catégorie que commence le test mais avant de pouvoir poser la main sur la carabine, François Pachura fait une petite présentation de la carabine à air comprimé et un rappel des règles de sécurité. Vient ensuite la position, la crosse calée contre l'épaule, une main calée sous la carabine et l'autre éloignée de la gâchette. Un premier test permet de s'apercevoir que le coup part vite ! « Il vous suffit maintenant de mettre le viseur face au noir de la cible, poursuit François Pachura. Puis d'appuyer doucement. » Comme il aime à le répéter : le tir, c'est une histoire de patience.

## Un exploit à répéter

Un geste en théorie assez simple à réaliser. Sauf que le débutant doit composer avec le poids de l'arme et une stabilité mal assurée. « L'idéal est d'écartier un peu les pieds et de garder son bras gauche bien collé au corps. » Dans le viseur, la cible semble moins bouger. Le noir est en



La carabine à air comprimé est un passage obligé pour le débutant.

ligne de mire, le doigt peut alors rejoindre la gâchette et appuyer. Vient alors le moment découvrir le résultat : un plomb fiché un centimètre au-dessus du cercle noir. « Ce n'est pas si mal, vous avez touché la cible, tout le monde n'y parvient pas au premier coup », félicite l'instruc-

teur du jour. Cependant l'exploit ne vaut que s'il se répète ! Une douzaine de plombs plus tard, le bilan est plutôt encourageant : sept ont atteint leur cible dont un s'est fiché « presque » au centre du noir. Le tir sportif est finalement peut-être à notre portée ! ●

⊕ Une discipline ouverte à tous



Christophe Pachura. Le président de la Société de tir de Laon veut sortir des clichés associés à tort à sa discipline. « Ici, on trouve toutes sortes de gens qui aiment le tir pour que cela leur apporte. » Calme, sérénité, les licenciés autour de lui confirment. Une pratiquante va plus loin : « Quand je tire, je suis dans ma bulle, je me recentre sur moi. » Lors de son inscription, le candidat doit fournir un certificat médical certifiant qu'il n'y a pas d'obstacle à la pratique. « Ce certificat doit être renouvelé tous les ans. » Ensuite, le président et son bureau gardent un œil sur les tireurs. « Nous accompagnons les débutants, les plus jeunes. » Certains franchissent le pas de la compétition comme Christophe Pachura, 6<sup>e</sup> aux derniers championnats de France au tir au pistolet à 50 mètres.